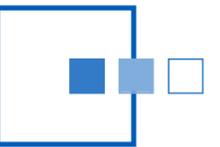


Viaduc de Vézère Corrèze - BRIVE-LA-GAILLARDE (19)



maître d'ouvrage :
LES AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE

maître d'œuvre :
SCETAURROUTE
ARCHITECTE : SCP BEGHIN ET MACCHINI

exécution :
DÉPARTEMENT PONTS MÉTALLIQUES
DÉPARTEMENT GÉNIE CIVIL

délai :
de novembre 2002 à août 2005

coût :
29 millions €, dont 11 millions d'euros pour le métal

description des travaux :

Ouvrage autoroutier (A89)

Le viaduc permet le franchissement par l'A89 des rivières Corrèze et Vézère, mais aussi d'une route départementale, de 2 chemins communaux et d'une voie ferrée.

L'ouvrage est constitué de 2 viaducs à ossature mixte (hauteur de poutre variable de 2,60 m à 5,20 m) de longueur 973 et 1 002 m (portée principale 105 m), reposant sur 32 piles fondées sur pieux, et de 17 travées chacun.

8 piles en bord de rivière ont nécessité des batardeaux. Le bétonnage des tabliers a été exécuté à l'aide de 3 outils coffrants de 25 m. L'ouvrage se caractérise par ses chevêtres métalliques qui allègent et affinent ses piles. Ces chevêtres permettent également de diminuer les fondations profondes du viaduc. Il franchit la Vézère en une portée de 105 m.

- 6 750 t d'acier
- surface de tablier = 19 750 m²
- hauteur des poutres constante : 2,60 m
- volume béton : environ 12 000 m³
- armature pour béton armé : 2 600 t
- surface de coffrage : 27 500 m²
- 155 pieux de Ø 1,10 m à 1,40 m
- terrassement : 100 000 m³ de déblais et environ 350 000 m³ de remblais

